

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC RIVES SUR FURE, 72 RUE DE LA REPUBLIQUE 38140 RIVES SUR FURE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Mme FILIZ CELIK, représentant de la société A.C.C S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 PLACE DE LA LIBERATION 38140 RENAGE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
CELIK FILIZ	150	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18206 00023058101 15

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Arnaud Ballu
chargé d'affaires professionnels
arnaud.ballu@cic.fr

JST14

lu et approuvé

C.C. Lyonnaise de Banque
72 Rue de la République
38140 RIVES SUR FURE

